



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

21/03/2024

AFFICHEE LE :

21/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 26

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DE LA DES DÉLIBÉRATIONS

28/03/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 27 mars , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D’ÉLÈVES ET DE PARENTS D’ÉLÈVES POUR L’ANNÉE 2024-2025

DELIBERATION N° **DELIB-2024-031**

RAPPORTEE PAR : Madame Axelle MORINEAU

Comme chaque année, la Ville de Mondeville réaffirme le rôle important des différentes associations d'élèves et de parents d'élèves de la ville et leur assure son soutien dans les différentes actions qu'elles entreprennent en faveur des élèves.

Il est néanmoins rappelé que le montant global des subventions qui leur sont versées est déterminé par le budget voté chaque année par le Conseil municipal.

Suite à leur demande, il est proposé de soutenir les actions de :

- la Maison Des Lycéens du Lycée Jules VERNE,
- le Foyer socio-éducatif du collège Gisèle GUILLEMOT,
- les Associations de Parents d'Elèves des écoles de Mondeville (Centre, Langevin et Tilleuls).

Associations	Soutien versé en 2023	Proposition 2024
Maison des Lycéens du lycée polyvalent Jules Verne	500 €	500 €
Foyer socio-éducatif du collège Gisèle GUILLEMOT	500 € + 600 € pour le projet « découverte des étoiles »	500 €
Association des parents d'élèves du PLATEAU	200 €	200 €
Association des parents d'élèves l'Ecole ensemble (centre)	500 € + 135 € pour le dispositif « Chèque potager »	500 €
Plein accord parents Instits (Langevin)	400 €	500 €
Montant Global	2 835,00 €	2 200,00 €

Les montants proposés tiennent compte de l'intérêt des demandes formulées par les associations (projets spécifiques ou pas) et de leur situation financière.

Par conséquent,

Vu l'article L.1611-4 du Code des Collectivités territoriales,

Après consultation de la Commission Education, Enfance et Jeunesse le 11 mars 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le versement des subventions proposées suivantes pour 2024
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

Maison des Lycéens du lycée polyvalent Jules Verne : 500 euros

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Foyer socio-éducatif du collège Gisèle GUILLEMOT : 500 euros

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Association des parents d'élèves du PLATEAU : 200 euros

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Association des parents d'élèves l'Ecole ensemble (centre) : 500 euros

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Plein accord parents Instits (Langevin) : 500 euros

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT